

Le 19 février 2024 à 18h s'ouvre le Conseil.

Présents :

Direction :

Mr Omar Habchi Proviseur, Mr Frédéric Perre directeur de l'école primaire

Enseignants :

Mme Perre (PS, MS) – Mme Abi Nader (GS) – Mme Boudoumit (CP) – Mr Khiali (CE1) – Mme Betar (CE2) – Mme Sauter (CM1) – Mme Servranckx (CM2)

Parents élus :

Mme Rim Amami, Mme Imen Besbes, Mme Mouna Dehria, Mme Lina Douaihy, Mme Najla Frih, Mme Rana Issa, Mme Amina Neggazi

Excusés :

Mr Didier Truer directeur administratif et financier

Mme Anne Simon Inspectrice de l'Education Nationale

Président de séance : Frédéric Perre

Secrétaire de séance : Christine Perre

La séance est ouverte en évoquant le projet de changement de statut de l'école initié par les autorités saoudiennes. Les écoles communautaires (statut actuel du LFIK) devront choisir d'appliquer strictement leur statut (c'est à dire n'accueillir que des enfants de nationalité française pour le LFIK) ou adopter un statut d'école internationale. De nombreuses zones demeurent en suspens (fiscalité, programmes, gouvernance, mixité...) quant au contenu de ce statut. A ce jour, les écoles communautaires listent leurs demandes d'exception pour obtenir un statut satisfaisant à nos standards. Cette liste a été transmise à l'Ambassade de France pour qu'elle puisse être défendue auprès des autorités saoudiennes.

La Mission Laïque Française et le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade suivent de très près ce dossier aux enjeux majeurs.

Ordre du jour

1) Point d'étape sur les différents projets pédagogiques particuliers

Projets nationaux

Classe culturelle numérique de la MLF - danse : corps – cabane (CM1A)

Concours Kamishibai plurilingue de Dulala (2 CE2)

Projets de zone

Défis numériques (4 CM) : tous les élèves de CM ont travaillé les compétences associées. Les 2 finalistes ont remporté la finale de zone.

Défi technologique « la voiture autonome » (4 CM) : 8 élèves vont aller représenter l'école au regroupement de Mascate mi-mai.

Petits cinéastes du golfe : la participation est envisagée pour quelques classes

Projets locaux

Classe transplantée annulée faute de participation minimale de 70 % d'élèves
Travail de co-enseignement français/arabe (2 CE2)
Parcours santé en co-interventions enseignants / infirmière scolaire (tous niveaux)
Semaine de la francophonie (tous niveaux) : prévue du 24 au 28 mars
Semaine de la science (tous niveaux) : en cours
Expo écocitoyenne en arts plastiques (tous niveaux) : prévue du 24 au 28 mars
Fête de l'hiver (maternelle) : réalisée en décembre
Atelier webradio : formation avec les CM1A. En périscolaire pour l'instant.

2) Sorties scolaires

En raison de la proximité du ramadan suivi de la période chaude, tous les niveaux ont réalisé une sortie scolaire durant cette période :

- 5 classes de maternelle : Paradise Farm, ferme pédagogique
- 3 classes de CP : Nidal Farm, ferme bio
- 4 classes de CE1, CE2 : Grottes de Hofuf
- 2 classes de CM1 : scitech, musée des sciences
- 2 classes de CM2 : cinéma « Wonka »

Questions diverses des parents à propos des sorties scolaires

Prévoir plus de sorties scolaires pour les enfants de l'élémentaire. Aucune sortie depuis le début d'année n'a été programmée pour plusieurs niveaux.

Il y a 2 sortes de sorties scolaires. Les sorties scolaires pédagogiques : les notions étudiées gagnent à être accompagnées d'une sortie pertinente pour illustrer le travail en classe. La sortie dite « de fin d'année » où les élèves prennent plaisir à passer une journée en dehors de l'école pour célébrer l'année passée ensemble. La plupart des sorties qui ont été organisées cette période satisfont aux 2 objectifs. Ici, les enseignants sont confrontés à la faiblesse de l'offre correspondant à nos programmes d'étude et aux coûts des sorties qui peuvent nous amener à limiter le nombre de demandes. L'école n'a pas à organiser un nombre donné de sorties. Cette année, nous avons limité les sorties à 1 sortie payante par classe par principe, les autres devant être étudiées au cas par cas.

3) Le Plan maternelle

On constate une forte population allophone à la 1^{ère} inscription et une 1^{ère} inscription trop faible en PS et en MS. Ceci nous amène à réfléchir aux mesures à prendre pour aboutir à une meilleure maîtrise du français à l'entrée au CP.

On sait que le coût de l'année de maternelle est supérieur aux garderies anglophones ou francophones et que la politique des entreprises est le plus souvent de participer aux frais d'études à partir de l'âge de 5 ans

Pour améliorer le taux d'inscription dès la PS, le plan maternelle prévoit l'ouverture de 2 PS si l'effectif le permet, un plan de recrutement et de formation qui permettent de stabiliser 2 enseignantes titulaires en PS et MS et de former les néo enseignantes, tant en interne qu'en externe. Le plan prévoit également une baisse des frais d'inscription pour la petite section et une modernisation des équipements et des locaux.

Pour améliorer la communication de ces mesures une journée portes ouvertes de la maternelle sera organisée un samedi matin, probablement le 20 avril.

4) Questions diverses proposées par les parents élus

1) *Prévoir de changer les manuels d'arabe. Ceux qui sont utilisés en ce moment ne sont pas adaptés. Les enfants passent du CP au CE1 sans connaître toutes les lettres et se retrouvent à faire des dictées à plusieurs lignes !! Des manuels universels seront plus faciles dans l'apprentissage (la présence de la coordinatrice de la langue arabe est souhaitable).*

La coordonnatrice d'arabe ne pouvait pas être présente et s'en excuse. Les manuels sont en cours de changement en suivant les recommandations de l'Inspectrice d'arabe qui est passée en début d'année scolaire. Les nouveaux livres seront plus simples pour mieux correspondre au niveau des élèves et aux 3h hebdomadaires d'apprentissage.

Les parents soulèvent la question des cahiers d'écriture en arabe. Ils souhaiteraient que les enfants puissent bénéficier de cahier modèle.

A ce jour, l'équipe des enseignants d'arabe ne souhaite pas équiper les élèves de cahiers d'écriture. La question reste ouverte.

La question de la progressivité des enseignements, notamment lors des changements de classe est également évoquée.

La direction s'engage à demander à l'équipe d'enseignants d'arabe d'harmoniser leurs pratiques et de tenir compte des apprentissages de l'année précédente pour commencer leur enseignement en début d'année.

2) *Préciser le plus tôt possible les dates des examens de fin d'années et surtout prévoir si possible les fêtes avant les vacances de l'aïd (13 juin) car plusieurs enfants partent à cette date.*

Les fêtes ou spectacles de classe seront réalisés avant le 13 juin, même si nous espérons qu'un maximum de familles respectera le calendrier scolaire.

Les dates d'examen s'imposent au lycée et seront communiquées aussi tôt que possible.

3) *Adapter les vacances scolaires pour la rentrée prochaine (prendre en considération les deux vacances d'Aïd). Par exemple, il y a 2 semaines seulement de cours après le 1er Aïd et une semaine de cours après le 2ème Aïd.*

Toute école homologuée doit respecter 5 périodes de travail de durées comparables, entrecoupées de 2 semaines de vacances. C'est une première contrainte.

Le calendrier scolaire est travaillé d'abord localement, puis le processus de validation est long : Proposition de l'établissement / Mise en cohérence avec les 2 autres lycées français d'Arabie / Validation par l'Inspecteur de l'Education Nationale de Zone / Validation par le Conseiller Culturel de l'Ambassade de France / Validation par l'AEFE / Officialisation du calendrier

Pour des raisons de voyage pendant les vacances de Adha de la plupart des familles, est-il possible de modifier la date de la fin d'année scolaire? Une réduction des deux dernières semaines de vacances (du 25 Avril - 11 Mai) peut compenser cette modification.

Une fois le processus de validation du calendrier décrit ci-dessus validé, il n'y a plus de possibilité de changement pour l'année en cours.

4) *Utiliser Zoom (même pour 2 heures seulement) pour travailler avec les enfants en cas de fermeture de l'école. Les laisser travailler un tas de devoirs en autonomie n'est pas toujours facile pour des parents qui travaillent.*

Les cours en visioconférence sont efficaces lorsqu'il s'agit d'un enseignement à distance installé pour une longue période. Il demande un temps d'adaptation et d'organisation au

niveau des familles (plusieurs enfants ...), des enfants, des enseignants. Lorsque pour des raisons météo, l'enseignement à distance est en place pour une journée seulement, les enseignants font le choix pédagogique qu'ils estiment le plus pertinent entre la visioconférence et le travail envoyé par l'ENT.

La mise en place d'un dispositif de suivi des cours à distance pour les élèves blessés qui sont en repos prolongé à domicile.

Le cas s'est produit plusieurs fois cette année. L'enseignement hybride (présentiel + zoom) a pu être testé pendant le covid, il n'est pas satisfaisant. Problèmes de son et de vue pour l'élève à distance. La solution retenue est l'envoi de travail accompagné de contacts avec l'élève resté à la maison en visio. C'est ce qui est le plus efficace.

5) *Le gazon artificiel dans la cour des classes de la maternelle est de très mauvaise qualité. Les enfants rentrent tous les jours avec du gazon des cheveux aux pieds. Merci d'envisager de le changer ou de le remplacer par un autre matériel plus pratique.*

En effet, ce problème a été identifié. L'école est en train de réaliser des devis pour ce changement. C'est un budget conséquent.

6) *Y a-t-il des nouvelles concernant l'activité de Natation dans le cadre scolaire ou périscolaire pour l'année prochaine ?*

L'activité de natation scolaire va être menée du CP au CM1 aux mois de mai -juin. L'école recherche des personnes disponibles pour satisfaire aux exigences de sécurité et pour une bonne organisation pédagogique. L'activité est compliquée à organiser sur le périscolaire (sécurité, période) et nous n'avons pas trouvé de candidats. Nous tacherons de mener l'activité scolaire à l'automne prochain pour le collège ou pour le primaire.

7) *Le dispositif "FLESCO" est-il déjà mis en place pour l'école Maternelle ?*

Le dispositif FLE/FLESCO a démarré simultanément en maternelle et en primaire au mois d'octobre. (cf le compte-rendu du 1^{er} conseil d'école)

8) *Afin de combattre la propagation des poux par des moyens "Préventifs" et complètement Naturels utilisant les huiles essentielles (la lavande vraie, tea tree, huile de coco..).*

On propose de partager le lien informatif ci-dessous avec tous les parents. NB : Ce lien m'a été proposé par un dermatologue.

<https://www.compagnie-des-sens.fr/lavande-vraie-poux/>

S'agissant d'un lien vers un organisme privé, le LFIK ne peut pas le diffuser vers l'ensemble des parents d'élèves. De plus, les recherches faites par l'infirmière scolaire révèlent que cette utilisation d'huiles essentielles est controversée dans le milieu scientifique.

<https://www.sciencepresse.qc.ca/actualite/detecteur-rumeurs/2020/11/16/lavande-efficace-pour-chasser-poux-faux>

En revanche, l'infirmière scolaire communique avec les familles à chaque « apparition » des poux dans l'école pour indiquer les moyens efficaces de lutter.

9) *Le "Niveau double", peut-il être supprimé l'année prochaine en école maternelle ? Sinon, prière de prévenir les parents de cette possibilité lors de l'inscription ou de la réinscription de leurs enfants.*

La projection de distribution des classes à la rentrée est très difficile à faire à ce jour (nombre d'inscriptions inconnu). Bien que nous n'ayons pas de doute sur son efficacité pédagogique nous essaierons de supprimer les cours doubles. Il faut noter qu'aucun des parents de PS-MS ne se plaint plus, même ceux qui étaient les plus réticents au début. Ils se déclarent au contraire ravis du déroulement de l'année scolaire.

10) *L'Uniforme Scolaire demeure une préférence chez les parents pour des raisons de "pratique", peut-il être pris en considération ?*

Le code couleur fait toujours partie du règlement intérieur. Il est tombé en désuétude au retour du COVID. Peut-être faudrait-il réaliser un sondage auprès de tous les parents pour une remise en service à la rentrée 2024 ?

11) *Comment est assurée la surveillance dans les toilettes ?*

Des enseignants sont postés à différents endroits, ils passent devant les toilettes régulièrement et rappellent très souvent à l'ordre les enfants. Le directeur est passé récemment dans toutes les classes de l'élémentaire pour rappeler aux élèves que les toilettes ne sont pas une salle de jeu et que les élèves n'ont rien à y faire en groupe.

12) *Le manque d'espace pour le goûter en primaire. Plusieurs enfants mangent par terre car la cafétéria est bandée. Prévoir un espace frais lors de forte chaleur et appliquer la rotation dans la deuxième récréation pour que tous les élèves puissent profiter de la cafétéria.*

La rotation dans la cafétéria sera assurée lors des mois chauds pendant la grande récréation. Nous ne disposons malheureusement pas d'autre endroit frais, mais il y a des endroits ombragés dans la cour. Toutefois, l'observation des enfants dans la cour montre que l'immense majorité d'entre eux souhaitent continuer à jouer et à courir, y compris pendant les mois chauds.

13) *Plusieurs parents ont constaté que certains grands élèves disent des gros mots et des insultes devant les élèves du primaire et que les petits les répètent. Certes, je vois que l'éducation des enfants est en premier lieu la responsabilité des parents mais des sanctions envisageables de l'école en cas d'incident pareil pour les élèves qui prononcent ces mots en public sera une bonne leçon pour l'ensemble des élèves.*

Il est difficile de comprendre comment des parents qui ne sont pas sur place peuvent constater ce genre de chose. Au LFIK comme dans toutes les écoles du monde la grossièreté n'est pas permise par le règlement intérieur. Les adultes lorsqu'ils surprennent de tels agissements interviennent, réexpliquent et peuvent isoler l'élève grossier un moment, voire le sanctionner plus sévèrement. Cependant, et comme dans toutes les écoles du monde, les adultes ne peuvent pas entendre chaque parole prononcée par les 250 élèves qui jouent dans la cour.

Le conseil est clos à 20h